

11.^o 2.
 L'an mil huit cent sept, le vingt première jour du mois de janvier,
 gardant nous maire, officier de l'état civil de la commune de Pouques,
 département de la Nièvre, canton de Larue, sont comparus Joseph -
 Villard âgé de quarante un an, propriétaire au chef lieu de la commune
 de Pouques, et Jean Marton âgé de cinquante quatre ans vigneron à Pouques
 le lieu commune de Pouques, lesquels nous ont déclaré que ledit
 jour vingt fin janvier à quatre heures de soir, qu'ils ont vu Jean Villard
 propriétaire, en sa maison audit lieu de Pouques de vigner, âgé de

cinquante trois ans, fils de feu Louis Villard, et d'Antoinette Dauron,
 épouse de Marie Baiffan, frère du premier déclarant, cousin du premier
 et du déclarant, ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur
 en a été fait lecture J. Villard J. Charton Durot
 (fils m.)